



Réf. Farde e-Assemblées : 2467840

N° OJ : 11

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/06/2022

**Objet :** Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Rapport annuel 2021.

Le Conseil communal,

Vu l'article 8 de la loi du 30 avril 1848 réorganisant les Mont-de-Piété;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété adopté par le Conseil communal en date du 27 juin 2016;

Vu le compte 2021 du Mont-de-Piété;

Vu la délibération du Mont-de-Piété du 19 mai 2022;

Vu la proposition de rapport annuel 2021 du Mont-de-Piété;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article unique : d'approuver le rapport annuel 2021 du Mont-de-Piété, tel qu'arrêté par le Conseil d'administration du 19 mai 2022;

Annexes :

[Rapport annuel FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)